Chanoine PÉRENNÈS

AUMONIER DE L'HOPITAL DE QUIMPER

La Mort en Basse-Bretagne

Prix : 1 franc

En vente au profit des Œuvres de jeunesse du diocèse de Quimper

S'adresser à la Direction diocésaine des Œuvres catholiques de jeunesse,
Rue Feunteunik-ar-lez — QUIMPER

Compte courant 64-59 Nantes — Œuvres de jeunesse, Quimper

FB
393
PER

FB
393
PER

BIBLIOTHÈQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

17199

Diocese de Quimper & Léon
Document numérisé en 2016

LA MORT EN BASSE-BRETAGNE

La mort, a dit un philosophe antique, est le plus redoutable des maux. C'est toutefois un mal moins redoutable aux chrétiens qu'à ceux qui, selon le mot de saint Paul, « n'ont pas d'espérance au delà de la tombe ».

Plus un peuple est chrétien, moins il a peur de la mort : c'est le cas de notre cher peuple breton. Le Breton voisine aisément avec la mort, elle lui est familière, elle est la compagne de sa vie. Il aime à y songer et dirait volontiers avec J.-P. Calloc'h : « Songer aux choses mortes est mon plaisir » (1). Pour le Bas-Breton, la mort n'est que la cessation de ses peines ici-bas, et l'entrée dans une vie bienheureuse où il retrouvera tous ceux qu'il a aimés en ce monde et qui l'ont devancé au ciel. Aussi, rien n'égale sa sérénité, sa douce résignation devant la sombre visiteuse.

Il y aurait beaucoup à dire sur les usages bretons relatifs à la mort. Je me borne à donner ici quelques notes, qu'il sera loisible à chacun de compléter ou d'amplifier selon les renseignements qu'il aura à sa disposition.

I. — Préparation a la mort.

La préparation prochaine à la mort est la réception des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction.

Quand le prêtre qui porte le « Bon Dieu » arrive dans la maison du malade, il la trouve parée. Un chapelet est suspendu à la muraille du lit; sur la table, revêtue d'une nappe blanche, se voient le Crucifix, qui est souvent un Crucifix spécial, appelé « Croix de l'Extrême-Onction », puis le petit cierge de cire, bénit le jour de la Chandeleur (2), enfin, une assiette où trempe dans l'eau bénite un rameau de buis vert.

(1) *Pried er Barh.*

(2) Dans certaines paroisses, les personnes empêchées d'aller à la grand'messe le jour de la Chandeleur confient leurs petits cierges à des parents ou des amis qui les leur rapportent bénits.

BIBLIOTHÈQUE DIOCÉSAINE QUIMPER

Il était d'usage avant la Révolution, dans certaines paroisses urbaines, de tinter les cloches de l'église au moment où le prêtre portait au malade le saint Viatique.

« A la cathédrale de Quimper, note le chanoine Peyron, le nombre des coups de cloche était différent selon que le Viatique était porté à un homme ou à une femme. » (*La Mort en Cornouaille et en Léon*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1919.)

C'est que jadis les membres des Confréries des Trépassés étaient convoqués pour assister un confrère ou une sœur, lorsqu'ils recevaient les derniers Sacrements (1).

Quand le moribond est entré en agonie, quand, selon la formule bretonne, il est « dans sa Passion », on allume encore le petit cierge de la Chandeleur (2). Parents et voisins accourent, pour assister de leurs prières celui qui s'en va. Le « Livre de Prières » du diocèse de Vannes (1881) contient une touchante prière bretonne que l'on récite pour l'agonisant : « Dieu de miséricorde, inclinés devant votre Majesté, nous vous recommandons l'âme de votre serviteur (ou de votre servante...). » Dans la région de Lanrivain (Côtes-du-Nord), on confie, toujours en langue bretonne, au patronage spécial de saint Joseph celui qui va mourir.

Quand approche la dernière heure, on redouble de sollicitude pour venir en aide à l'âme dans le suprême combat : afin d'écarter le Malin, on asperge fréquemment d'eau bénite le mourant.

Dans quelques paroisses de la région de Pont-l'Abbé-Lambour, une personne s'approche du malade et trace sur lui, avec le cierge bénit, de multiples signes de croix. La langue bretonne exprime cet acte de charité par le verbe *kroacha*, « *croiser*, faire un signe de croix ». On « croise » parfois à plusieurs reprises le moribond avec une pièce de cinq francs qui sera l'honoraire de messe offert après sa mort pour le salut de son âme.

(1) Les *Archives du Morbihan* (série G), dans un acte de 1414, présentent les statuts de la Confrérie des prêtres pour les Trépassés. Ces statuts imposent aux confrères l'obligation de venir soigner le confrère malade, d'assister à ses obsèques et de dire la messe tous les ans pour le repos de son âme, en la fête de saint Guénaël, le 3 novembre. Ce jour-là, les prêtres membres de la Confrérie devront manger ensemble, dans une maison honnête, et garder le silence à table en écoutant lire des extraits des Épîtres de saint Paul.

(2) Dans la région de Pontivy, pour dire que quelqu'un a été gravement malade, en danger de mort, on se sert de la formule : « *Allumet zo bet er goleu dehon* »; « le cierge a été allumé pour lui ».

Quand le patient a rendu le dernier soupir, l'un des assistants, de ses doigts trempés dans l'eau bénite, lui ferme les yeux. Il est des personnes qui, avant d'accomplir ce devoir sacré, se baisent les doigts. Le chef de famille fixe le moment précis de la mort en arrêtant le balancier de l'horloge. Puis, dans certaines régions, toutes les personnes présentes récitent pour le défunt un *De Profundis*, en commençant par les plus proches parents.

II. — La mort et la toilette funèbre.

Dans plusieurs paroisses des Côtes-du-Nord, au témoignage de Mgr Morelle (1), la cloche des morts retentissait « même la nuit, à travers les rues, pour annoncer qu'un chrétien venait de paraître devant Dieu et pour implorer des prières pour son âme ».

L'éminent Doyen du Chapitre de Quimper, M. le chanoine Abgrall, a connu le clocheteur des morts de Lampaul-Guimiliau. Il s'appelait Pierre Guilcher. Jusqu'en 1855, il annonça, au son de sa cloche, tous les décès de la paroisse. A l'instar d'un tambour de ville, il passait dans les divers coins du bourg, donnant les noms et la profession du défunt, puis recommandant son âme aux prières des fidèles. A la demande de certaines familles, le clocheteur de Lampaul faisait la tournée plusieurs jours de rang.

Pendant que le glas sonne à l'église paroissiale, à la maison mortuaire une scène intime s'accomplit. On lave à l'eau chaude le corps du défunt et on procède à la toilette funèbre. Dans certains endroits, il est d'usage de raser le défunt avec son propre rasoir, lequel devient ensuite la propriété de celui qui a procédé à l'opération.

Un dicton populaire veut que la meilleure chemise de la défunte passe en héritage à la femme qui a présidé à l'ensevelissement.

Le cadavre était jadis enveloppé dans un linceul (2), drap plié en deux et cousu autour du corps. Un second drap recouvrait le

(1) La *fidélité bretonne à la tombe des morts*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1914.

(2) Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ce linceul était donné en offrande à l'église paroissiale. Il servait à faire des aubes. Aujourd'hui encore dans plusieurs paroisses du diocèse de Vannes, c'est une des chemises du défunt qui est offerte à l'église.

premier. Aujourd'hui, le défunt est habillé, parfois de sa plus belle toilette.

Dans l'ancien temps, on fabriquait une petite croix de bois qu'on lui plaçait sur la poitrine. Actuellement, il a les mains croisées et autour d'elles se déroule un chapelet.

Le défunt repose d'ordinaire sur la table de la pièce principale de la maison, auprès du lit clos. Cette pièce, pour la circonstance, est disposée en *chapelle ardente*. Tout y est d'une extrême simplicité : rien que des draps tout blancs, où l'on voit, par endroits, fixées au moyen d'épingles, des feuilles de laurier, ou bien encore, détail touchant, les images familières qui d'ordinaire ornent les parois de la maison.

Quand la famille est pauvre, elle emprunte cet appareil mortuaire à des personnes plus aisées.

Au chevet du défunt ou contre la muraille est placée la croix paroissiale qu'un des membres de la famille, accompagné d'un parent ou d'un voisin, est allé prendre à l'église. Tous deux, le long du trajet, demeurent tête nue, par vénération pour la croix, et tous les passants qui les croisent en chemin se découvrent et se signent.

On a eu soin de couvrir d'un voile les glaces et miroirs de l'appartement, pour exprimer sans doute que le mort a quitté pour toujours toutes les vanités du monde.

A Guéméné-sur-Scorff, on tendait de blanc toute la chambre mortuaire.

III. — La veillée.

Et maintenant voici que commence la veillée des morts. Parents, amis, voisins, connaissances, viennent tour à tour « jeter de l'eau bénite » sur le corps, et prier pour l'âme de celui qui n'est plus.

Dans plusieurs paroisses, il est d'usage que le prêtre vienne lui aussi, accompagné d'un ou deux choristes, psalmodier un *Placebo*, c'est-à-dire les Vêpres des Morts.

Après la prière du soir commence la veillée proprement dite. C'est le moment de dire ou de chanter les Grâces : *lavaret ar Grassou*.

Il y avait dans les paroisses de campagne des personnes spécialement accréditées pour présider ces prières : c'étaient des hommes (1). Ces spécialistes disparaissant peu à peu, ce sont des femmes qui ont pris leur place; aujourd'hui même, dans certaines paroisses, nul ne connaît plus la prière bretonne pour les morts, et les « Grâces » sont, hélas ! en train de mourir.

Pendant que l'on disait ces « Grâces, » toute l'assistance était à genoux sur le sol. On m'a parlé d'un homme de Plomelin, *Youen Charretour*, très réputé dans le pays pour ses « Grâces » qui duraient deux heures et demie et excitaient l'admiration universelle. « Comment, se disait-on, cette tête peut-elle contenir tant de choses ! » *Youen* récitait de mémoire ses prières bretonnes.

Les « Grâces » terminées, on éteignait les quatre cierges qui brûlaient près du défunt, et à la lueur d'une ou deux bougies les chanteurs se mettaient à leur besogne.

Ces chanteurs étaient d'ordinaire des jeunes gens, originaires de la paroisse, et qui, ayant appris le décès, étaient venus offrir leurs services. Ils chantaient à deux chœurs les prières des morts, rivalisant d'entrain. Le chant cessait à minuit. On offrait aux chanteurs soit une soupe au lait, soit du cidre et du pain avec du beurre ou du miel, puis ils se retiraient.

L'homme de la prière des morts revenu disait alors les « Grâces de minuit », qui duraient souvent jusqu'au chant du coq, vers trois heures du matin (2).

Ces prières mortuaires bretonnes sont très touchantes. Elles sont empruntées pour l'ordinaire aux *Heures Latines-Bretonnes*, de M. Le Bris, prêtre de Cléder, vers la fin du XVII^e^ siècle : « *Heuriou Bris* ».

Plusieurs remontent au P. Maunoir : tel, par exemple, le Cantique si émouvant de la Passion du Sauveur :

Anges du Ciel, venez sur terre,
Descendez au mont du Calvaire,
Pour porter le deuil du Sauveur,
Puisque le monde s'y refuse !

(1) Dans la paroisse de Tourc'h, plusieurs fidèles connaissent les prières pour les morts; s'il arrive à celui qui prie d'avoir un défaut de mémoire, il est facilement suppléé par un autre.

(2) Ce sont là des coutumes du diocèse de Quimper. A Quistinic, près de Baud (Morbihan), la veillée funèbre comprend quatre parties ou « Grâces » pendant les longues nuits d'hiver, et trois parties en été. La collation a lieu après l'avant-dernière des « Grâces », c'est-à-dire vers minuit. Entre les différentes « Grâces », les personnes qui doivent y assister se retirent dans les maisons les plus rapprochées.

Les « Grâces » se récitent encore une fois avant la mise en bière. Puis c'est le défilé des amis et des parents qui viennent dire au défunt un dernier adieu, en le baisant au front. Souvent, avant que le cadavre soit mis au cercueil, l'un des parents s'approche et coupe quelques mèches de cheveux qui seront pieusement conservées et parfois même exposées en un cadre dans l'une des pièces importantes de la maison.

IV. — Les « Graces ».

La présente étude resterait incomplète si l'on ne donnait ici une vue d'ensemble sur les « Grâces » ou prières mortuaires bretonnes.

Voici d'abord la trame générale de ces prières.

Après avoir récité un acte de contrition, les parents et amis du défunt demandent à Dieu de remettre ses fautes « à celui dont le corps est là présent ». Suit un exorcisme où l'on prie le Seigneur « de chasser de la maison le serpent infernal et d'y introduire les anges de paix ». Un *Pater* et un *Ave* sont dits pour invoquer l'assistance du Saint Esprit, puis viennent les litanies de la Sainte Vierge, et l'*Angelus* latin accompagné des mystères en langue bretonne. C'est alors toute une série de *Pater* et d'*Ave*, récités pour le défunt ou à d'autres intentions, précédés et suivis de longues prières funèbres, en prose ou en vers, dont le thème s'inspire d'ordinaire de l'idée de la mort ou des fins dernières. Parfois un « Règlement de vie » ou une « Oraison universelle » s'égarent au sein de ces chants de mort, et il est à croire que, dans ce cas, l'homme qui dit les « Grâces » a voulu réaliser à la lettre le souhait de la complainte :

« Priez plus que moins,
Dites toutes les prières que vous savez. »

Les « Grâces » ne s'achèvent pas que l'on n'ait dit le « Chapelet des défunts ». Ce chapelet revêt différentes formes dans les diverses régions; il consiste essentiellement à dire sur chaque petit grain : *Requiem æternam dona ei Domine — Et lux perpetua luceat ei — Requiescat in pace — Amen;* et sur chaque gros grain : le *De Profundis*.

Les « Grâces » se terminent par quelques prières latines : *In manus tuas...*, *Maria, mater gratiæ*, ou par la traduction bretonne

de l'*In paradisum*, suivie de deux ou trois formules traditionnelles :

Paix et grâce de Dieu aux vivants,
Et repos aux morts !
Que Dieu pardonne aux Trépassés !
Pauvre âme, consolez-vous;
S'il plaît à Dieu, vous serez bientôt délivrée.

En langue latine et en langue bretonne, dans une attitude de gens possédés par le charme de la mort, parents et amis prient de tout cœur pour celui qui n'est plus. Mais la piété bretonne est généreuse, et la mélopée funèbre évoque tour à tour l'ensemble des fidèles trépassés, — les défunts de la paroisse et ceux du « quartier », — les bienfaiteurs, « particulièrement, dit la prière, ceux qui nous ont donné à manger et à boire » — ceux dont les cadavres reposent sur le « banc de la mort » (1), — le dernier défunt de la maison ou du village, — les âmes abandonnées du Purgatoire : « Si nous prions pour elles, Dieu permettra que l'on prie pour nous quand nous serons dans la même détresse. »

Et ce n'est pas seulement aux défunts que va la prière pour les morts, elle s'étend aussi aux vivants. Elle demande la grâce d'une bonne mort pour ceux qui sont « dans leur Passion » c'est-à-dire en agonie et pour celui des assistants qui mourra le premier, la grâce de la conversion pour ceux qui sont en état de péché mortel, pour le plus grand pécheur et la plus grande pécheresse de la compagnie, la grâce de la persévérance pour les justes.

Dans le but d'obtenir ces divers dons en faveur des vivants, des morts, et spécialement de celui qui n'est plus, la voix de la personne qui préside la veillée funèbre, avec des inflexions qui font par instants la mélopée impressionnante, s'adresse, sans ordre logique, à Dieu, à la Sainte Vierge, aux anges et aux saints du ciel.

A la Sainte Trinité, on demande « d'avoir pitié de l'âme du défunt qui a eu foi en elle ».

La Sainte Vierge est invoquée sous les titres où on l'honore spécialement dans la paroisse ou la région, dans ses sanctuaires vénérés et aux lieux bénis de ses « Pardons ». C'est, par exemple, Notre-Dame de la Clarté qui voudra bien « nous accorder la clarté voulue pour reconnaître nos fautes avant de quitter ce monde »; c'est

(1) *Ar varscanv.*

Notre-Dame de Pitié qui sera « notre avocate à nous aussi, quand nous paraîtrons devant Dieu »; ce sont « les trois Marie : Notre-Dame de Bon-Secours (1), Notre-Dame des Portes (2) et Notre-Dame de Rumengol (3).

Saint Michel nous apparaît comme « le capitaine de l'armée céleste », ou encore « le balanceur des âmes ». On lui demande, en ce qui regarde le défunt, de « peser le bien plus que le mal », de façon qu'à l'issue de la pesée, l'âme aille prendre place à la droite du Grand Juge.

« Saint Michel, balanceur des âmes,
Veuillez balancer son âme du côté droit » (4).

L'ange gardien a les faveurs de la piété bretonne; il n'est pas oublié dans la veillée mortuaire :

« Demandons à notre bon ange de ne nous quitter ni jour ni nuit,
Jusqu'à ce qu'il nous ait conduits dans la gloire du paradis,
Demandons-lui aussi de conduire au plus tôt l'âme du défunt au ciel. »

Les « Grâces » mentionnent tour à tour saint Joseph, « le patron de la bonne mort, lui qui a eu la plus belle mort que l'on puisse avoir », les douze Apôtres « pour qu'ils soient en faveur du défunt douze avocats puissants », saint Pierre et saint Paul, « pour qu'il leur plaise de lui ouvrir les portes du ciel ».

A sainte Madeleine, on demande « d'intercéder pour les pécheurs et pécheresses qui sont dans l'assistance, et de nous obtenir de Dieu la grâce de mettre notre âme en bon état avant de mourir », à sainte Barbe, « de nous préserver du tonnerre, des éclairs, du feu, de tout malheur, particulièrement de la mort subite qui surprend l'homme dans le péché, d'obtenir à chacun de nous la grâce de recevoir les derniers sacrements avant de mourir, d'obtenir pour le défunt la grâce d'aller à la joie éternelle ». Saint Roch et saint Sébastien sont spécialement priés « d'écarter de nous toute maladie et tout mauvais sort (5) et de nous obtenir la grâce d'être un jour admis au ciel au sein des joies et des honneurs ».

(1) A Guingamp (diocèse de Saint-Brieuc).
(2) A Châteauneuf-du-Faou (diocèse de Quimper).
(3) Diocèse de Quimper.
(4) *Sant Mikel, balanser an eneou,*
Balanset he ene deus an tu diou.
(5) *Ar goall blanedennou.*

Quelques saints sont considérés dans la croyance populaire comme « ayant le pouvoir de délivrer chaque jour une âme du Purgatoire ». Tels saint Mathurin, « le patron du Purgatoire », saint Odilon (1) et saint Diboan (2). On comprend dès lors avec quelle ferveur ils sont invoqués par les fidèles proupés pour la prière mortuaire.

Les « Grâces » évoquent encore la mémoire de sainte Anne, « la patronne de la Bretagne », de saint Yves, « le protecteur des malheureux », de saint Corentin, « le patron du diocèse de Quimper », auquel on demande « de vouloir bien présenter l'âme du défunt à Jésus et à Marie ». Elles supplient « le parrain et la marraine (3) de celui qui est mort de venir chercher leur filleul (ou filleule) pour le mener jusqu'à l'endroit où il sera couronné devant les saints et les anges ». Elles invoquent en faveur du trépassé les « saints patrons de l'église paroissiale », « les saints ou saintes qui s'y trouvent », « tous les saints qui sont dans telle chapelle de la paroisse (4) », « les saints auxquels le défunt avait coutume de s'adresser ».

V. — L'ENTERREMENT.

L'invitation aux enterrements se fait d'ordinaire, à la campagne, par le son des cloches, dont on entend le glas la veille au soir, après l'*Angelus*.

A Quimper, il n'y a pas encore très longtemps, l'annonce d'un convoi se faisait par un pauvre de l'hôpital, qui parcourait les principaux quartiers de la ville, agitant à chaque carrefour une clochette et disant :

« Nous recommandons à vos prières l'âme d'un tel, décédé, dont l'inhumation aura lieu tel jour, telle heure, dans telle église (5). »

(1) Saint Odilon de Mercœur (994-1049) établit et fixa au 2 novembre, dans tous les monastères de sa dépendance, la Commémoration de tous les fidèles trépassés.

(2) Le mot *diboan* signifie « celui qui tire de peine ». Diboan est le surnom donné par le peuple à saint Idunet ou Ethbin, vieux saint breton du VI^e^ siècle. (Cf. abbé MÉVEL, *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* (diocèse de Quimper), 1924, pp. 263-270, 327-337).

(3) Le saint patron et la sainte patronne.

(4) A Scaër, par exemple, au diocèse de Quimper, « tous les saints qui sont dans la chapelle de Notre-Dame de Coadry ».

(5) PEYRON, *op. cit.*, p. 12.

Le cercueil d'un homme était porté par des hommes, celui d'une femme par des femmes, celui des jeunes filles par des jeunes filles vêtues de blanc (1).

Venait ensuite la foule, silencieuse et recueillie, puis, à la fin du cortège, les parents hommes et femmes, celles-ci enveloppées dans leurs capes de deuil (2).

Dans certaines paroisses, les parents portent encore en main un cierge pendant tout l'enterrement.

Le cortège prenait toujours le chemin traditionnel appelé : *Hent ar re varo* et auquel les chartes des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles donnent le nom de *chemin mortuaire*, ou *mortuel*.

Si le convoi rencontre, au cours du chemin, un vieux calvaire de granit, les porteurs déposent, pour quelques instants, le cercueil sur les marches de la croix. S'il arrive que l'on passe auprès d'une maison ou d'un village, une des mères de famille se pose au bord du chemin, tenant en main une assiette d'eau bénite avec un rameau de buis, et chaque membre du cortège funèbre s'en sert, à tour de rôle, pour asperger le cercueil.

Si c'est le corps d'un riche que l'on porte au cimetière, nombreuses sont les personnes qui accompagnent la dépouille mortelle. Dans la foule, on remarque alors des notables de la paroisse, que des jeunes gens, députés par la famille du défunt, sont allés prévenir de l'heure des obsèques. La croix d'or et la croix d'argent sont portées par des amis de la famille, et l'on se croirait en présence d'une procession solennelle.

Il en va tout autrement quand le défunt est pauvre. C'est alors le modeste convoi que Brizeux nous a décrit en ces vers émouvants :

> Quand Louise mourut, à sa quinzième année,
> Fleur des bois par la pluie et le vent moissonnée,
> Un cortège nombreux ne suivit point son deuil,
> Un seul prêtre, en priant, conduisait le cercueil.
> Puis venait un enfant qui, d'espace en espace,
> Aux saintes oraisons répondait à voix basse;
> Car Louise était pauvre, et jusqu'en son trépas,
> Le riche a des honneurs que le pauvre n'a pas.

(1) Quand le parcours était long, le corps était posé sur une charrette attelée de bœufs (Chanoine PEYRON).

(2) A la campagne, les ruches d'abeilles prennent aussi le deuil : on y implante un petit drapeau d'étoffe noire. Ces travailleuses, on le voit, font partie de la famille.

> La simple croix de buis, un vieux drap mortuaire,
> Furent les seuls apprêts de son lit funéraire.
> Et quand le fossoyeur, soulevant son beau corps,
> Du séjour des vivants l'emporta chez les morts,
> A peine si la cloche avertit la contrée
> Que sa plus douce vierge en était retirée.
> . . . . . .
> . . . . . .

Dès que l'on est entré dans l'église, chacun vient à tour de rôle « jeter de l'eau bénite » sur le corps. L'antique usage voulait que les parents restassent debout pendant toute la cérémonie funèbre.

Avant de réciter le « *Non intres* », le prêtre annonce les services commandés pour le défunt par les parents, amis, ceux qui portent la croix, le corps, les couronnes. D'autres services sont parfois demandés pour le père et la mère du défunt, son grand-père et sa grand'mère, etc...

Il y a différentes sortes de services : l'annuel, qui comporte un service par semaine; le demi-annuel, avec un service tous les quinze jours; le quart d'annuel, avec un service par mois; puis le service anniversaire au bout d'un an.

« Un usage encore conservé dans plusieurs paroisses, c'est de faire toucher à l'autel la tête du cercueil avant de quitter l'église pour se rendre au cimetière. C'est comme un baiser d'adieu au Maître de la mort, et un souvenir du premier baiser donné par le nouveau-né au jour de son baptême; car il est aussi d'usage qu'après l'administration du Sacrement, le parrain porte lui-même l'enfant à l'autel et le lui fasse baiser. » (Peyron.)

Au cimetière, quand le cercueil est descendu dans la fosse, on dit pour le mort une dernière prière, on jette sur lui une dernière goutte d'eau bénite, puis aussi, dans plusieurs paroisses, quelques fragments de terre.

VI. — LE BROELLA DES PÉRIS EN MER.

A Ouessant, quand un marin disparaît en mer et que l'on ne retrouve pas son cadavre, on le pleure dans une veillée funèbre, et on lui fait un enterrement fictif : cette cérémonie porte le nom de *broella*, mot breton qui, d'après une étude récente, signifie *rapatrier* (1).

(1) J. CUILLANDRE, *A propos de la « Légende de la Mort »* (*Annales de Bretagne* t. XXXV, n° 4, p. 632-633).

Dans la pièce principale de la maison, on étend sur la table un grand drap de toile blanche qui figure le linceul. Sur ce drap reposent une petite croix de cire avec le nom du défunt, puis, au pied de la croix, sa photographie, le tout encadré de deux cierges allumés. Au bout de la table une assiette blanche remplie d'eau bénite où trempe un rameau de buis vert. C'est devant cet appareil funéraire, en présence des parents et des amis, que se récitent les longues prières bretonnes de la veillée funèbre.

Dans la matinée du lendemain, la petite croix de cire est portée à l'église sur un linge blanc par le plus proche parent du mort. Elle est déposée sur un catafalque; puis l'on chante le service et la messe des défunts, comme pour un enterrement ordinaire. Après la cérémonie, le *broella* ou croix de cire est déposé dans le reliquaire de l'église, jusqu'au moment où, à l'occasion d'une mission, on le portera dans le reliquaire du cimetière.

A l'île de Sein, dès que l'on apprend la mort d'un péri en mer, ou d'une personne de l'île décédée loin de la maison, on en avise le clergé, qui, dans la soirée, vient psalmodier à domicile les Vêpres des Morts. La table funèbre, autour de laquelle se fera la veillée, est garnie ici comme à Ouessant, avec cette différence qu'il n'y a pas de croix de cire. A l'île de Sein non plus, point de cérémonie rappelant l'enterrement, point de reliquaire ni à l'église ni au cimetière (1).

VII. — Le souvenir des morts.

Le peuple breton est un peuple traditionaliste. Il sait d'instinct et de croyance que le présent sort du passé, et que le passé ne meurt pas tout entier. Il relie le présent au passé par le culte du souvenir, il a le sentiment que les morts ne nous ont pas complètement quittés, qu'ils veillent sur nous, nous protègent, et réclament aussi pour eux-mêmes notre protection.

De là ces légendes naïves relatives à la Mort (*an Ankou*), au char de la Mort (*karrik an Ankou*) que l'on croyait entendre grincer et gémir dans les ténèbres...

Il faut insister tout spécialement ici sur les sentiments de foi vive inspirés au Breton par l'Église, et qui se traduisent par une véritable dévotion à l'égard des morts.

(1) Dans certaines paroisses côtières, une croix et une inscription, fixées sur le mur du cimetière, rappellent le souvenir des péris en mer, dont les cadavres n'ont pas été retrouvés.

Le culte des morts ne s'embarrasse pas dans nos campagnes des mêmes soucis que dans nos villes. Ici on semble souvent vouloir cacher sous les fleurs et l'apparat des monuments l'horreur de la mort. Là, tout est simplifié : une croix, un tertre, ou une pierre, mais on prie.

La prière est aux morts. Tout récemment, une vieille femme est venue demander à l'un de mes amis de dire une messe pour son père et sa mère, parce que « quelque chose lui reprochait ». Son frère a vendu la pierre tombale de ses vieux parents, sans doute pour de bons motifs, peut-être pour la remplacer par une autre pierre. Elle a voulu que cet argent servît à dire une messe.

Faut-il rappeler encore les vieilles coutumes bretonnes de faire mémoire des morts dans les prières du matin et du soir et surtout dans les prières des grâces après les repas, d'inscrire les noms de ses défunts à la prière prônale du dimanche — longue litanie, de noms de Trépassés, lue du haut de la chaire, — de prier pour eux à l'issue de la messe ou des vêpres, sur leurs tombes groupées autour de l'église; faut-il rappeler la faveur donnée à la quête des Trépassés, la manière dont on honore les morts à l'occasion des mariages (messe dite le jour même des noces ou le lendemain pour les défunts de la famille), à l'occasion de la première communion solennelle (service pour les parents défunts), à l'occasion des anniversaires, d'une première grand'messe.

Notons enfin la pieuse pratique de fermer les vantaux le soir, en disant : *Done bardôno d'an Anaon!* « Que Dieu pardonne aux Trépassés! » Cette même formule est sur les lèvres de nos Bretons toutes les fois qu'ils évoquent la mémoire d'un mort. A Plogoff, la dernière paroisse de la pointe extrême occidentale, on en use comme d'une formule de salut, en entrant dans une maison. Et les personnes de la maison répondent : *Ha d'ho re.* « Que Dieu pardonne aussi à vos défunts. »

VIII. — L'ossuaire.

Dans les cimetières exigus de nos églises paroissiales, les cercueils se pressent à l'ombre du clocher, et la Mort, qui laboure sans cesse le champ funèbre, contraint les pères d'y céder la place à leurs enfants. Que faire alors des ossements exhumés? C'est pour les recevoir que l'on construisit les ossuaires, monuments particuliers à la Bretagne. L'ossuaire est un édicule, en forme de

chapelle, garni d'une colonnade, aux multiples bénitiers, orné de sculptures souvent étranges et d'inscriptions en langue bretonne, française ou latine.

Cette chapelle funéraire est parfois séparée de l'église. Le plus souvent, en manière d'appentis, elle s'adosse à l'église même, encadrée par la principale nef et le porche du midi.

Dans ce reliquaire reposent sur le sol les ossements recueillis au cimetière. Les chefs qui subsistent encore figurent sur une tablette; plusieurs sont placés dans des boîtes ou petites châsses, portant une ouverture en forme de cœur et surmontées d'une croix : une inscription indique alors le nom du défunt et la date de sa mort. Quelques-unes de ces têtes, appartenant à des personnes de qualité, ou à des membres de familles plus importantes, étaient placées dans quelque endroit apparent de l'église, sur les confessionnaux, ou bien encore, comme à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, sur le pourtour extérieur du chœur (1).

Les parois de l'ossuaire sont ajourées de baies ouvertes qui permettent de voir les ossements amoncelés, et le fidèle qui passe, peut toujours, en songeant lui-même à ses fins dernières, leur faire la pieuse aumône d'un peu d'eau bénite.

Les inscriptions de la chapelle funéraire rappellent la pensée de la mort ou réclament des prières pour les Trépassés. Voici, à titre d'échantillon, l'une de ces inscriptions :

C'EST : VNE : BONNE : ET : SAINCTE : PANSÉE : DE : PRIER : POVR : LES : FIDÈLES : TRÉPASSÉS. — REQVIESCANT : IN : PACE : AMEN .— HODIE : MIHI : CRAS : TIBI. — O : PÉCHEVRS : REPANTEZ : VOVS : ESTANTS : VIVANTS : CAR : A : NOVS : MORTS : IL : N'EST PLVS : TEMPS. — PRIEZ : POVR : NOVS : TRÉPASSÉS : CAR : VN: DE : CES : JOVRS : AVSSI : VOVS : EN : SEREZ. — SOIEZ : EN : PAIX.

Quand l'ossuaire est comble, il faut songer à faire la translation des reliques dans une fosse creusée au cimetière pour les recevoir. Cette translation se fait au cours d'une cérémonie bien émouvante : c'est une procession solennelle, réservée ordinairement pour la clôture d'une mission. Chacun des fidèles va prendre un tibia ou un fémur dans une boîte placée à l'entrée du chœur, puis au chant des strophes tragiques du *Cantique des ossements* (2),

(1) « On y remarque dans une boîte de bois doré : « Le chef de Mgr PierreLe Neboux de la Brosse, 62e évêque de Léon, siégea vingt ans. Mort en septembre 1701. — Requiescat in pace. » (PEYRON, *op. cit.*)

(2) *Gwerz ar Garnel.*

tous s'avancent, portant en main un ossement, à la suite des Pères missionnaires, jusqu'à la fosse apprêtée au cimetière. Là, l'un des missionnaires adresse à la foule une exhortation enflammée sur les fins dernières, puis tous les ossements sont déposés dans la fosse commune (1).

IX. — Le pain et la galette des morts.

Dans quelques paroisses du Finistère, telles, par exemple, que Plougastel-Daoulas et Saint-Thégonnec, le soir de la Toussaint, à l'issue des Vêpres des Morts, des miches de pain bénit sont portées par le sacristain dans les maisons de la bourgade. Ce pain, appelé pain des Morts, *bara an Anaon*, se mange à la fin du souper, après la récitation d'un *De Profundis*. En retour de sa bienveillante distribution, le sacristain reçoit une obole, et une partie de l'argent reçu sert à faire dire des messes pour les Trépassés. — Dans la paroisse de Sizun, deux hommes à la sacristie distribuent le pain des Morts à ceux qui viennent le chercher.

Il y a quelque soixante ans, des grésillons et des chasse-marée se rendaient à Douarnenez, aux environs de la Toussaint, pour y prendre de la sardine. Leurs provisions de poisson faites, les marins de ces bateaux allaient le revendre aux divers établissements industriels échelonnés sur la côte occidentale française : Nantes, Rochefort, Bordeaux. Le soir de la Toussaint, à peine la nuit tombée, ces marins, originaires pour la plupart des côtes du Morbihan, se présentaient aux portes des maisons de Douarnenez et de Tréboul, pour y chanter la *Complainte des Trépassés*. Dès les premiers couplets, la maîtresse de maison, occupée à confectionner ses galettes, invitait les chanteurs à entrer pour prendre part au repas frugal, repas de pénitence et de deuil, qui marquait le début de la Vigile des Morts : « Veuillez entrer, leur disait la ménagère, on va vous donner la galette des Trépassés : *roet a vo doc'h krampoennik an Anaon.* » Ils goûtaient au repas funèbre, puis continuaient leur élégie. Une fois la lamentation terminée, ils s'en allaient contents.

X. — La complainte des trépassés.

C'est là une mélopée bretonne qui se retrouvait, en la nuit des Morts, sur les lèvres de chanteurs en tournée. Elle s'accompagnait

(1) Cette cérémonie a lieu plus rarement aujourd'hui, la plupart des ossuaires étant désaffectés.

d'une quête, sur laquelle une part était prélevée et consacrée à faire prier pour les âmes du Purgatoire. L'usage de chanter cette complainte a disparu, ou est en voie de disparaître, surtout depuis la guerre. La quête lui a parfois survécu; dans la paroisse de Gourlizon (Finistère) et les paroisses avoisinantes, ce sont les personnes les plus récemment mariées qui sont chargées de la faire.

A Guilligomarc'h (Finistère), la complainte des Morts est encore chantée tous les ans. En voici la traduction française :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
Je vous salue, vous tous, chrétiens;
Je vous salue, vous tous, chrétiens,
Venez tous sans exception, je vous en prie.

***

Vierge Marie, Mère de Jésus,
Voici un chant tout plaintif;
Voici un chant tout plaintif,
Venu du ciel, de la part de Jésus.

***

C'est Jésus qui nous envoie,
Pour vous éveiller, si vous dormez,
Pour vous éveiller de votre premier sommeil,
Afin que vous priiez Dieu pour les Trépassés.

***

Afin que vous priiez Dieu pour les Trépassés,
Qui sont sortis de ce monde;
Et si vous priez Dieu pour eux,
Ils prieront Dieu pour vous aussi.

***

Dans l'espace d'une heure, ils prieront autant
Que vous pendant toute votre vie;
La prière qu'ils feront en un instant
Vaudra celle que vous pourriez jamais faire.

***

Sur votre couche vous reposez mollement,
Les pauvres morts sont loin d'être à leur aise.
Sur votre couche vous reposez bien,
Et les pauvres morts sont dans la détresse...

***

Si vous voulez bien réciter cinq *Pater*,
Descendez sur le sol froid pour les dire,
Descendez sur le sol froid pour les dire,
Si vous n'êtes malade ou infirme.

***

Si vous n'êtes malade ou infirme,
Ou déjà saisi par la Mort,
Récitez cinq *Pater*, cinq *Ave*,
Puis ajoutez un *De Profundis*.

***

Priez plus que moins;
Dites toutes les prières que vous savez;
Venez sur le sol froid pour les dire,
A moins que vous ne soyez malade ou infirme.

***

Pour la valeur d'un denier,
On s'en va au feu du Purgatoire,
Pour la valeur d'une épingle,
On y est complètement plongé.

***

Qui sait si votre père ou votre mère
N'est pas en pleines flammes, au Purgatoire;
Qui sait si votre frère ou votre sœur
N'est pas au Purgatoire, en pleines flammes ?

***

Qui sait si votre frère ou votre sœur
N'est pas au Purgatoire, en pleines flammes;
Qui sait si votre oncle ou votre tante
Ne brûle pas au Purgatoire?

***

Ceux qui sont dans le feu du Purgatoire
Se trouvent dans une prison ténébreuse;
Ils sont là sous la terre,
Près de l'enfer, rempli de tourments.

***

Ils sont dans une noire fosse,
Tout enveloppés de feu :
Du feu en haut, du feu en bas,
Du feu de chaque côté.

***

Au secours ! parents, bons amis,
Car les enfants demeurent insensibles,
Car les enfants demeurent insensibles
A voir leurs parents au sein des tourments.

***

Jadis quand j'étais sur la terre,
J'avais des parents et des amis;
Maintenant que je suis décédé,
Pas un d'eux ne se souvient de moi.

***

On se garde bien de réciter,
Sur la tombe, cinq *Pater*, cinq *Ave*,
Pas même une goutte d'eau bénite
N'est jetée sur la tombe.

***

Quand vous allez à la foire ou au marché,
Vous emportez de bonnes mesures,
Mais quand le pauvre va chez vous chercher sa part,
Vous gardez pour vous ce qui lui revient (1).

***

De la mesure même dont vous vous servez,
Dieu usera pour vous après votre mort.
Des poids mêmes dont vous vous servez,
Dieu usera pour vous après votre mort.

***

Saint Michel, avec sa balance,
Pèsera le vrai et le faux;
Il pèsera le mal et le bien
Devant votre face, sous vos yeux (2).

***

Alors viendra la Vierge Marie
Avec le chapelet du Rosaire :
Elle mettra un grain dans la balance,
Pour venir en aide aux pauvres Trépassés.

***

Je vois ma fille dans sa chambre
Faisant miroiter ses plus beaux habits,
Faisant miroiter ses plus beaux habits,
Pour les fêtes de nuit et la ripaille.

(1) Il s'agit probablement ici de la distribution que l'on faisait aux pauvres des habits d'un défunt. Dans certaines régions, le premier pauvre à cet égard était l'homme qui disait les « Grâces ».

(2) Saint Michel, dans la liturgie catholique, a pour rôle d'introduire les âmes.

Elle fait miroiter ses plus beaux habits
Pour les fêtes de nuit et la ripaille,
Dans les fêtes de nuit, dans la ripaille,
Elle n'a nul souvenir de sa pauvre mère.

***

Je vois mon fils, dans les tavernes,
En train de dépenser son argent,
En train de fricoter et de faire bonne chère,
Il n'a souvenir ni de mère ni de père !

***

Vous, prêtres, hommes d'Église,
Ministres de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
Dites souvent la messe (pour les morts),
Elle diminuera le temps de leur peine.

***

Nulle messe de Notre Sauveur
N'est meilleure que celle de la chapelle (1),
N'est meilleure que celle de la chapelle :
Elle est utile au monde entier.

***

Notre-Dame de Krénénan (2)
Garde de l'eau et du feu,
De l'eau, du feu, et du vent,
Et des sept péchés capitaux.

***

Notre-Dame de Bon-Secours (3),
Ouvrez les bras pour nous secourir.
Nous vous supplions, gardez-nous
Entre vos bras, pour mourir.

***

Notre-Dame de Saint-Gervais (4),
Gardez-nous dans nos foyers et au dehors;
Puis, au Paradis, l'un après l'autre,
Nous nous retrouverons, pour y être en famille.

***

Au Paradis, dans un petit coin
Nous ferons entendre nos joyeux concerts,
Nous y chanterons les louanges
Et de Jésus et de Marie.

(1) Il s'agit de la messe pour les morts célébrée dans la chapelle de l'ossuaire.

(2) Notre-Dame de Krénénan, à Plouerdut (Morbihan).

(3) Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

(4) Notre-Dame de Saint-Gervais, à Pont-Scorff (Morbihan).

Un drap blanc et cinq planches,
Un traversin sous notre tête,
Un traversin sous notre tête,
Voilà ce que nous aurons finalement pour partage.

***

Bonne santé à la compagnie;
Aux pauvres Trépassés, délivrance!
Aux chanteurs (la grâce) de chanter encore
Après cette nuit qui s'écoule.

***

Maintenant, *Requiescant in pace!*
Nous vous laissons à la garde de Dieu;
Nous vous laissons à la garde de Dieu,
Puissiez-vous tranquillement dormir!

XI. — Le coup de filet des Trépassés.

Le 1er novembre, dès quatre ou cinq heures du matin, une messe pour les morts était célébrée en l'église paroissiale de Saint-Jean de Tréboul (petit port avoisinant Douarnenez). La population y assistait en masse, puis, à l'issue de la messe, on s'embarquait pour la pêche. Les barques emportaient les marins, leurs hôtes habituels, puis cette fois des femmes et des campagnards. Ces derniers avaient eu soin de se munir de paniers remplis de fruits, poires et pommes, dont les marins et surtout leurs femmes et leurs enfants sont très friands.

Les bateaux s'avançaient jusque vers le milieu de la baie de Douarnenez, puis à un signal donné par « le patron », elles s'arrêtaient. Les femmes disaient alors quelques dizaines de chapelet pour les défunts, puis l'on jetait le filet, qui d'ordinaire se chargeait de poissons. La pêche du Jour des Morts passait pour très fructueuse. On l'appelait *tolik an Anaon* «le coup de filet des Trépassés ». Quand au cours de l'année la pêche n'a guère donné, les matelots s'encouragent mutuellement en se disant : « Patience! Le coup de filet des Trépassés n'a pas encore eu lieu. »

Lorsque la barque était de retour, les campagnards s'en allaient avec des provisions de poisson reçues en cadeau de leurs parents, en échange des fruits qu'ils avaient eux-mêmes apportés. Quant aux marins, ils vendaient leur poisson, et sur la somme perçue une part était prélevée à l'effet de faire prier pour les Trépassés.

La pêche du Jour des Morts était un divertissement : ce jour-là, grâce à la complaisance de l'Inscription maritime, femmes et paysans allaient en mer pour apprendre comment se faisait la pêche. On voit cependant qu'au cours de cette promenade les morts n'étaient pas oubliés.

L'usage que nous venons de signaler a disparu il y a environ un demi-siècle : un paysan tomba à la mer et se noya; à la suite de cet accident, l'autorité maritime interdit la promenade en mer du Jour des Morts.

Conclusion.

Je demandais à un vieux campagnard de la région de Quimper des renseignements sur les coutumes anciennes relatives aux morts : « Monsieur, répondit-il, les choses sont bien changées. Jadis on priait beaucoup pour les Trépassés; mais les jeunes d'aujourd'hui pensent surtout à se divertir. »

Voici d'autres réflexions, venues celles-là des Côtes-du-Nord : « Dorénavant les prières récitées dans les maisons des morts tombent peu à peu en discrédit. C'est le progrès, on ne veut plus se gêner pour penser aux morts. Dans les villages de par chez nous, on s'y rend encore assez volontiers, mais pas en foule comme autrefois. Au bon temps de jadis, tout le monde des alentours allait aux prières des morts avec autant de dévotion qu'à la messe de minuit. Mais maintenant que les préjugés sont tombés, on est tenté d'oublier les morts et on ne pense plus qu'à vivre. Les morts passent vite. On dirait que les autos qui traversent nos campagnes en défonçant nos routes emportent dans leurs tourbillons de poussière les saintes pratiques des paysans. »

Ces considérations fort suggestives évoquent les deux mentalités qui, aujourd'hui, se heurtent en Bretagne. L'une, fille de la tradition chrétienne, est toute de distinction, de révérence, de mesure et de paix. L'autre, nouvellement née, dédaigneuse des anciennes disciplines, apanage des Bretons « de la nouvelle espèce », est faite de banalité, et ne saurait engendrer que trouble et anarchie.

Bretons, mes frères, gardons la foi des anciens jours, conservons notre langue, nos costumes, nos coutumes, soyons dignes de nos aïeux, et nous vivrons.

H. Pérennès.

Extrait du « Bulletin de l'*Œuvre Expiatoire* pour la délivrance des Ames délaissées du Purgatoire », La Chapelle-Montligeon (Orne).

IMPRIMERIE DE MONTLIGEON

LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE).

15272-12-24.

DU MÊME AUTEUR :

Cantiques de Sion, Paris, Beauchesne, 1919.

Les Psaumes traduits et commentés, Librairie des Jeunes, 3, rue de Luynes, Paris, 1922.

Les Psaumes dans la liturgie romaine, Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, 1923.

Leçons d'Écriture Sainte. Le Nouveau Testament, Bloud et Gay, Paris, 1924.

La Grande Troménie de Locronan, Le Goaziou, Quimper, 1923. (en collaboration avec M. Guéguen).